



## Mandat du groupe de travail La diversité des formes d'emploi à l'épreuve de la statistique

Version adoptée par le bureau du Cnis du 3 décembre 2014

La diversification des modalités d'exercice de l'activité professionnelle, observée depuis une trentaine d'années sur le marché du travail avec plusieurs inflexions sur la période récente, constitue un enjeu important d'observation pour l'appareil statistique et d'analyse pour l'ensemble des acteurs sociaux impliqués dans le fonctionnement et la régulation du marché du travail. Ces modalités d'exercice de l'activité professionnelle sont identifiées sous le nom générique de « formes d'emploi » même si cette notion n'a pas d'assise conceptuelle précise et gagnerait à être précisée.

Cette notion peut en effet renvoyer à des contrats divers, notamment des contrats à durée limitée (CDD, CDI, stagiaire rémunéré, intérimaire, détachement temporaire de salariés étrangers) ou à certains statuts (auto-entrepreneur, en contrat aidé, certaines formes d'emploi non salarié dépendant d'un donneur d'ordre unique, etc.). Elle peut aussi renvoyer à des conditions de travail et d'exercice des emplois : à temps partiel (contraint ou choisi), en horaires décalés, de façon intermittente ou saisonnière, en multi-activité, à distance (télétravail), chez des particuliers, multi-sites, dans le cadre d'un groupement d'employeurs ou d'un portage salarial, etc. Ces formes d'emploi concernent de manière inégale les hommes et les femmes. Enfin, elles peuvent ouvrir des droits variables à la protection sociale, que ces droits soient financés ou non par ceux qui utilisent ces formes d'emploi.

Dans le cadre de sa réflexion de moyen terme 2014-2018, le CNIS a demandé la constitution d'un groupe de travail sur le développement des formes d'emploi dites « particulières ». Ce groupe de travail, qui s'appuiera notamment sur le récent rapport du Conseil d'orientation de l'emploi consacré à l'évolution des formes d'emploi, aura pour missions de :

- préciser le contour des formes d'emploi que l'on cherche à cerner ;
- faire le point sur la façon dont l'appareil statistique est aujourd'hui en mesure d'en rendre compte (en niveau comme en évolution) et identifier les manques éventuels ;
- examiner dans quelle mesure ces formes d'emploi particulières sont spécifiques à la France et comment elles sont prises en compte dans les dispositifs d'observation statistique de quelques autres pays ;
- formuler des recommandations pour améliorer la mesure des formes d'emploi particulières, en identifiant d'une part les exploitations nouvelles des sources existantes et d'autre part la possibilité de compléter les recueils existants (ajouts de questions, mobilisation de données nouvelles).

Dans sa réflexion, le groupe de travail s'intéressera à l'ensemble des emplois, salariés et non salariés, privés et publics, dans leur diversité sectorielle. Il portera une attention particulière aux formes émergentes, tout en veillant dans ses recommandations à prendre en compte leur importance. Il s'interrogera sur la possibilité d'identifier les effets de ces formes d'emploi particulières sur la vie personnelle, et notamment sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Le groupe de travail rassemblera des représentants des organisations syndicales et patronales, des représentants des administrations, ainsi que des chercheurs reconnus pour leurs compétences sur le marché du travail. Il pourra consulter et auditionner les personnes qui pourraient l'aider à préciser sa démarche et les sources d'information pertinentes.

Le groupe de travail débutera ses travaux en janvier 2015 et présentera l'avancement de ses travaux et ses premières recommandations lors de la réunion d'automne 2015 de la Commission Emploi, qualification, revenus du travail. Son rapport final sera remis fin 2015.

### **Composition du groupe de travail**

#### **→ Président :**

Bernard GAZIER, Université Paris 1

#### **→ Rapporteurs**

Claude Picart, Insee

Claude Minni, Dares

#### **→ Membres du groupe**

Laurent Duclos, DGEFP

Anne Thauvin, DGT

Claire Piumato, DGT

Emmanuelle Walraet, Acoss

Cyrille Hagneré, Acoss

Anita Bonnet, Pôle Emploi

Mureille Barlet, Dares

Lé Jérôme, Insee

Omalek Laure, Insee

Odile Muller, Unédic

Jonathan Duval, DGAFP

Valentine Henrard, Cereq

Virginie Mora, Cereq

Dominique Glaymann, Université de Créteil

Sophie Ponthieux, Insee

Jean-Yves Kerbourc'h, Université de Nantes

Sandrine Cazes, OCDE

Olivier Marchand

Frédéric Lerais (suppléant : Stéphane Jugnot), IRES

Nathalie ROY, UPA

Bernard Sujobert (suppléant : Nicolas Prokovas), CGT

Anne-Juliette Lecourt, CFDT

Patricia Ferrand, CFDT